

26 août 2026

DOSSIER DE PRESSE RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE



CD92/WILLY LABRE

Contacts presse

Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95 jcouture@hauts-de-seine.fr
Laura Nhari
06 50 62 33 82 lnhari@hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse.....4

I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL.....7

- Les nouveaux collèves
- La restauration scolaire
- Les Îlots verts
- Les 30 ans de la médiation scolaire

II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE15

- La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens
- Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les collégiens
- Une offre variée d'actions pédagogiques innovantes pour apprendre autrement
- Les Rencontres de l'éloquence
- O'Lab Citoyen

III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES20

- Les « MEDDAILLES » du développement durable
- Le Challenge CUBE.S (CLIMAT Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire) pour sensibiliser aux économies d'énergie

IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS.....23

- Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves
 - Premis
 - Ermes
 - Un parcours mémoriel pour les élèves de 3^{ème}
 - Erasmus +
- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

- VOCO : Les Voix des collégiens des Hauts-de-Seine
- **Collège au cinéma**
 - Chemins des arts : une soixantaine de parcours
 - 1 mois, 1 œuvre
 - Le coup de cœur jeunesse Prix Chorus
 - Le Prix Jeunesse La Science se livre
- **Les projets pédagogiques dans les établissements culturels départementaux**

VI/ SENSIBILISER A L'EGALITE FEMMES-HOMMES DANS LA CULTURE DU RESPECT.....31

- **Ouvrir le Champ des possibles pour les filles et les garçons**
 - Curious Lab' Egalité femmes-hommes
 - Le Partenariat avec l'association « Elles bougent »
 - Le dispositif Parcours Horizons professionnels avec les visites des Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence
 - Diffusion du film « Les Figures de l'ombre »
- **Sensibilisation générale à l'égalité et déconstruction des stéréotypes**
 - Appel à projets éducatifs et citoyens
 - Les Ateliers Egalité filles-garçons
 - Spectacle sur le harcèlement et le cyberharcèlement avec la Compagnie de danse Dynamina
- **Éducation des jeunes à la vie affective et relationnelle, et des filles à des thématiques de la santé féminine**
 - Un dispositif pour veiller à la santé des collégiennes : « Toutes culottées, toutes informées »
 - Intervention EVARS (Education à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité)

VII/ LES ACTIVITES SPORTIVES.....37

- **Les évènements prévus pour l'année scolaire 2026-2027**
 - Des dispositifs sportifs organisés par le Département
 - Soutien à l'UNSS et aux associations sportives

Communiqué de presse

Nanterre, le 26 août 2026

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Près de 73 000 collégiens feront leur rentrée le 2 septembre dans les Hauts-de-Seine. À cette occasion, le Département inaugure deux nouveaux établissements, Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson et Charlotte Delbo à Malakoff, qui s'inscrivent dans un programme global d'investissements de 250M€ pour la construction et la modernisation d'établissements, afin de favoriser la réussite éducative.

Cette rentrée est également marquée par le développement d'une restauration scolaire toujours plus qualitative, durable et responsable, la poursuite du déploiement des Îlots verts, les 30 ans de la médiation éducative ainsi que le renforcement des actions en faveur de l'inclusion, de l'égalité et de la citoyenneté.

2 nouveaux collèges ouvrent à la rentrée 2026, 3 autres sont en chantier

Après l'ouverture du collège Gustave-Eiffel à Châtenay-Malabry au printemps 2026, les collèges **Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson et Charlotte Delbo à Malakoff** accueillent leurs premiers élèves en cette rentrée.

Construits selon le référentiel de qualité environnementale du Département, ces établissements conjuguent performance énergétique, confort d'usage et construction durable. Parallèlement, les travaux se poursuivent pour le 5^e collège d'Asnières-sur-Seine, le nouveau collège Joliot-Curie à Bagneux et le 4^e collège de Gennevilliers, **portant à 250 M€ l'investissement consacré à cette nouvelle génération de collèges.**

Une restauration scolaire qualitative et durable

Le Département poursuit le développement de la production des repas sur place avec l'ouverture des cuisines des collèges Claude-Nicolas Ledoux et Charlotte Delbo, ainsi que la mise en production de cinq établissements supplémentaires dès cette rentrée.

En complément, cinq collèges bénéficieront d'un approvisionnement en liaison chaude, avec des repas préparés le jour même dans un établissement voisin. Au cours de l'année scolaire 2026-2027, 31 collèges proposeront ainsi une restauration produite sur place.

Extension du périmètre des collèges en production sur place et déploiement de la liaison chaude :

Deux collèges ouvriront leurs portes à la rentrée 2026-2027 avec une cuisine de production sur place :

- Claude-Nicolas Ledoux (Le Plessis-Robinson)
- Charlotte Delbo (Malakoff)

Des travaux réalisés durant l'été permettront à cinq établissements supplémentaires de passer en production sur place à la rentrée. :

- République (Nanterre)
- Charles Gounod (Saint-Cloud)
- Bel Air (Meudon)
- Yves du Manoir (Vaucresson)
- Les Champs Philippe (La Garenne-Colombes)

En complément, certains collèges bénéficieront de repas livrés en liaison chaude, produits dans un établissement voisin, dès obtention des autorisations sanitaires :

- Henri-Georges Adam (Antony)
- Évariste Galois et Victor Hugo (Nanterre)
- Georges Pompidou (Villeneuve-la-Garenne)
- André Malraux (Asnières-sur-Seine)

Enfin, des travaux seront également réalisés dans le nouveau collège Gustave Eiffel (Châtenay-Malabry) afin de proposer des repas produits sur place à compter du 1er janvier 2027.

Des collèges plus verts et plus performants sur le plan énergétique

Le Département, et de manière participative, les collégiens, réorchestrent les espaces de récréation pour s'adapter aux enjeux climatiques, avec le déploiement des îlots verts, qui transforment progressivement les cours de récréation en espaces plus végétalisés, plus frais et plus agréables à vivre. Cinq nouveaux projets sont actuellement en étude ou en travaux dans les collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul-Éluard à Nanterre et Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry afin d'adapter les collèges aux effets du changement climatique.

Le collège Saint-Exupéry de Vanves se verra quant à lui bientôt doté du nouveau programme Îlot vert, avec de nouveaux espaces plus végétalisés, plus agréables et offrant de meilleures conditions de confort lors des périodes de canicule grâce à des travaux financés à hauteur de 2,7 millions d'euros par le Département.

Le Département poursuit également la rénovation énergétique de ses établissements afin de réduire durablement leurs consommations d'énergie, leurs émissions de gaz à effet de serre et leur empreinte carbone et mène une action globale autour de plusieurs objectifs :

- 30 % minimum de la consommation des bâtiments apportés par les énergies renouvelables
- Réduire la consommation énergétique de 28 à 30%
- Réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux procédés standards de construction
- Réduction de 50 % de l'impact carbone du fonctionnement des bâtiments

En parallèle, des études ont été entamées pour une vingtaine de collèges hors périmètre des Contrats de Performance Énergétique en vue de lancer des opérations de réhabilitation énergétique. Enfin, un plan d'adaptation aux canicules a été lancé début 2026, avec de premiers travaux (ajout de stores et volets, modifications des façades, traitement de l'air, ventilateurs) prévus pour l'été 2027.

Renforcer l'inclusion numérique

Le Département agit pour un numérique éducatif accessible à tous afin qu'aucun collégien ne soit laissé de côté. Les familles modestes peuvent bénéficier, via Pass+, d'un ordinateur portable pour leur enfant de la 6^e à la 3^e.

30 ans de médiation éducative au service des collégiens

Déployés depuis 30 ans dans les établissements du Département et présents au cœur des collèges, les médiateurs éducatifs préviennent les conflits, accompagnent les élèves et renforcent leur bien-être. **À la rentrée 2026, 91 médiateurs sont déployés dans 80 collèges publics des Hauts-de-Seine.**

Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Département mène une politique de sensibilisation à l'égalité et au développement de la culture du respect, en travaillant notamment sur les stéréotypes et les préjugés. En 2025-2026, plus de 30 000 collégiens avaient bénéficié de ces actions.

Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les collégiens

Pass+ est un dispositif destiné aux collégiens domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ainsi qu'aux jeunes de 11 à 16 ans accueillis dans les établissements spécialisés. Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services composé de l'offre suivante :

- une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires
- une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des événements sportifs ou culturels)
- une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens
- une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R
- un don d'ordinateur portable pour les collégiens

Carte interactive de sectorisation des collèges

Le Département des Hauts-de-Seine met à disposition des parents et des collégiens un nouvel outil leur permettant de connaître leur collège de secteur*. Ce dispositif se présente sous forme de carte interactive et est consultable sur <https://www.hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges>

* Données fournies à titre indicatif, seule la délibération votée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est opposable.

A noter :

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, Nathalie Léandri, Vice-Présidente du Département en charge de l'éducation et du numérique éducatif, inaugureront le collège Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson le vendredi 18 septembre 2026 à 18h30, et le collège Charlotte Delbo à Malakoff le 13 octobre à 18h30.

Nathalie Léandri se rendra également au collège Romain Rolland au Plessis-Robinson le 1^{er} septembre à 9h30 et au collège des Champs Philippe à la Garenne-Colombes le 2 septembre au matin.

Contacts presse

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 jcouture@hauts-de-seine.fr

Laura Nhari

06 50 62 33 82 lnhari@hauts-de-seine.fr



I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL

Les travaux menés dans les collèges

Le Département assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. Plusieurs grands travaux de rénovation ont été entrepris pour améliorer les meilleures conditions d'accueil des élèves tout en alliant hautes exigences énergétiques et confort d'utilisation. **Après la livraison du collège Gustave Eiffel de Chatenay-Malabry en mars, 2 nouveaux collèges ouvrent leurs portes à la rentrée tandis que 3 sont en chantier.**

Deux nouveaux collèges livrés :

- **Le Plessis-Robinson – reconstruction du collège Claude-Nicolas Ledoux**

Capacité : 600 élèves

Livraison : août 2026

Ouverture : septembre 2026

Le collège se situe sur les anciens terrains de tennis de la ville, à deux pas de l'arrêt *Parc des sports* du nouveau Tramway T10. Il répond au besoin créé par le nouvel aménagement des quartiers Noveos et des Architectes.

Il propose un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » et Bâtiment Bio-sourcé.

Coût : 42 M€



- **Malakoff – Collège Charlotte Delbo (ex Henri Wallon)**

Capacité : 600 élèves

Livraison : juin 2026

Ouverture : septembre 2026

Travaux : reconstruction du collège actuel sur un nouveau site. Les nouveaux bâtiments font preuve d'exemplarité énergétique et environnementale en respectant notamment le niveau E3C1 du référentiel E+C- et le niveau 1 du label « Bâtiment Biosourcé ».

Coût prévisionnel : 39 M€



3 collèges en chantier :

- **Asnières-sur-Seine – 5ème collège sur le site « Sorbonne nouvelle »**

Capacité : 700 élèves

Livraison prévisionnelle : 2027

Ouverture : rentrée 2027

Le collège sera implanté au sein d'un nouveau quartier mixte. Le futur établissement répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » (bâtiment sobre en énergie avec recours aux énergies renouvelables, avec une empreinte carbone d'environ 25% de moins que les bâtiments standards). Le nouveau collège accueillera 700 élèves et un gymnase de type B avec un dojo.

Coût prévisionnel : 50 M€



@Brenac & Gonzalez & associés

- **Bagneux : reconstruction du collège Joliot Curie**

Capacité : 600 élèves

Livraison : printemps 2025 (provisoire) et automne 2027 (définitif)

La reconstruction du collège Joliot Curie sur sa parcelle actuelle répondra au cahier des charges du référentiel environnemental du département : avec un niveau cible « E3C1 », bâtiment bio-sourcé et un étiquetage A+ des matériaux de construction. Elle a nécessité la création d'un collège provisoire, qui a été livré en avril 2025. Celui-ci répond également à un haut niveau de performance environnementale, et pourra être réemployé, à l'issue de son utilisation, sur un autre site.

Coût prévisionnel : 49M€



© CRR architecture

- **Gennevilliers : construction d'un 4e collège**

Capacité : 600 élèves

Livraison : septembre 2029

Construction d'un nouveau collège d'une capacité de 600 élèves, comprenant une classe ULIS et un espace parent. Il comportera des logements de fonction, un gymnase et un pôle de restauration avec production sur place et respectera le référentiel environnemental du département : niveau E3C1, niveau 2 biosourcé. La cour du collège respectera les cahiers des charges des « Ilots verts »

Coût prévisionnel : 46M€



@AIA life designers

Des bâtiments à haute performance énergétique

En 2012, le Département des Hauts-de-Seine innovait en passant l'un des premiers Marchés Publics de Performance Énergétique pour six collèges publics. En 2019, le Département a fait le choix de généraliser cette démarche avec des Contrats de Performance Énergétique (CPE) pour l'ensemble des collèges publics, tout adaptant les interventions à l'état et la situation de chaque établissement, pour l'amélioration énergétique du patrimoine et un meilleur confort des occupants des bâtiments.

Lancées à l'été 2019, les campagnes de travaux importants dans ces collèges se sont achevées durant l'année 2023, visant une réduction des consommations énergétique de 28 % à 30 %. Les résultats progressent chaque année. Sur l'année 2025-2026, l'objectif final des contrats de réduction des consommations est ainsi quasi-atteint. Ces résultats ont été rendus possibles par des actions portant sur le pilotage des systèmes, et sur la sensibilisation envers les usagers, déployées tout au long de l'année.

En parallèle, des études ont été entamées sur une vingtaine de collèges non concernés par les CPE (contrats de performance énergétique). Celles-ci devraient permettre le lancement d'opérations de réhabilitation énergétique.

Depuis début 2026, le Département élabore un plan d'adaptation aux canicules (confort d'été) : ajout de stores et de volets, modifications des façades, mise en œuvre de traitement d'air, pose de fils et de ventilateurs, avec des premiers travaux réalisés pour l'été 2027.

L'ensemble de ces actions permet ainsi au Département des Hauts-de-Seine d'anticiper de plusieurs années ses obligations en matière d'économie d'énergie fixées par la loi de transition énergétique dans le domaine des bâtiments, tout en assurant un meilleur confort dans ces établissements scolaires.

Ilots verts, le programme de végétalisation des cours de collèges

Dans le cadre du projet Imagine ton collège, le Département des Hauts-de-Seine et les collégiens ont lancé une réflexion autour de l'aménagement des cours des établissements en suivant un triple objectif : améliorer le quotidien des élèves, offrir des zones de détente aux enseignants et personnels logés sur place et s'adapter aux enjeux environnementaux.

Depuis, 14 collèges ont bénéficié de ces aménagements dont 3 en 2026 : Les Petits-Ponts à Clamart, Jean-Perrin à Nanterre et Robert Doisneau à Montrouge. L'évaluation menée récemment par l'Atelier Recherche Observatoire Égalité (LAROE) dans un échantillon d'établissements montre une réelle amélioration du climat scolaire, un partage plus égalitaire des espaces, un bien-être accru des usagers et une amélioration de leur confort global grâce aux aménagements réalisés, adaptés à la fois à leurs besoins (lire, discuter, travailler, faire du sport ...) et aux conditions climatiques avec plus d'ombre et de fraîcheur en période estivale.

Budget estimé : 40 millions d'euros.

Restauration dans les collèges : une priorité renouvelée

Le Département des Hauts-de-Seine assure la restauration scolaire dans 88 collèges publics, avec près de 23 000 repas servis chaque jour. Dans le cadre d'un nouveau contrat de concession, il a renforcé les moyens consacrés à ce service essentiel, afin d'améliorer la qualité des repas tout en intégrant les retours d'expérience des années précédentes.

Une politique structurée autour d'axes stratégiques :

La politique départementale de restauration scolaire repose sur plusieurs orientations majeures :

- **Améliorer la qualité des repas proposés**, en veillant notamment à la qualité des denrées alimentaires, en favorisant le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et en valorisant les approvisionnements locaux, dans le strict respect des exigences de sécurité sanitaire et alimentaire ;
- **Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire**, grâce à la mise en œuvre de dispositifs concrets : campagnes de sensibilisation auprès des élèves, pesées régulières des déchets alimentaires, et déploiement d'actions adaptées à chaque établissement, à toutes les étapes (production, distribution, débarrassage des plateaux, gestion du pain).

Un développement progressif de la production sur place

Au **1er septembre 2026**, **31 collèges** assureront la production des repas directement sur site. À ces établissements s'ajouteront **5 collèges supplémentaires**, approvisionnés en **liaison chaude** à partir d'un collège de proximité.

Le Département entend poursuivre cette dynamique dans les établissements nécessitant des travaux non structurants. À cet effet, de nouvelles dispositions ont été intégrées dans le contrat de concession afin d'accompagner ce déploiement dans les années à venir.

Les collèges proposant une production sur place à partir de la rentrée 2026

- Charlotte Delbo (Malakoff)
- Claude-Nicolas Ledoux (Le Plessis-Robinson)
- République (Nanterre)
- Charles Gounod (Saint-Cloud)
- Bel Air (Meudon)
- Yves du Manoir (Vaucresson)
- Les Champs Philippe (La Garenne-Colombes)

Les collèges desservis en liaison chaude

Certains établissements bénéficieront de repas préparés dans un collège voisin, puis livrés en liaison chaude, sous réserve de l'obtention des autorisations sanitaires :

- Henri-Georges Adam (Antony)
- Évariste Galois et Victor Hugo (Nanterre)
- Georges Pompidou (Villeneuve-la-Garenne)
- André Malraux (Asnières-sur-Seine)

Une tarification au taux d'effort maintenue pour une plus grande équité

Depuis la rentrée scolaire 2024, une tarification fondée sur le taux d'effort a été mise en place. Ce dispositif vise à instaurer un système plus juste, équitable et transparent, reposant sur une contribution adaptée aux ressources de chaque foyer.

À la suite d'un ajustement des tranches tarifaires intervenu lors de la précédente rentrée, ayant permis à environ 45 % des familles de bénéficier d'une baisse moyenne d'environ 10 centimes par repas, la grille tarifaire est maintenue à l'identique pour la rentrée scolaire 2026.

Un dispositif encadré et protecteur pour les familles :

Le tarif appliqué, calculé en fonction des ressources, est strictement encadré :

- un tarif plancher fixé à 0,64 € pour les familles les plus modestes ;
- un tarif plafond de 7 € par repas.

Le Département prend en charge au moins 50 % du coût réel d'un repas, estimé à 14 €, traduisant ainsi son engagement en faveur d'une restauration accessible à tous.

Les familles, facturées mensuellement, disposent d'outils leur permettant de simuler le montant de leur facture via le portail du Pass+, et de modifier leurs réservations dans avec un délai de trois jours ouvrés.

Des repas sains et de qualité, préparés au plus près des élèves

La mise en œuvre de la tarification au taux d'effort s'accompagne d'un engagement constant du Département des Hauts-de-Seine en faveur de la qualité de la restauration scolaire.

Les menus continueront d'être élaborés en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés — parents d'élèves, équipes éducatives, élèves et diététiciens — afin de garantir des repas équilibrés, variés et adaptés aux besoins nutritionnels des collégiens.

Le Département veille à privilégier des produits locaux, issus de l'agriculture biologique et reconnus par des labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, etc.), contribuant ainsi à une alimentation à la fois saine, durable et exigeante.

Par ailleurs, des animations thématiques et des actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire sont régulièrement proposées au sein des collèges, afin d'accompagner les élèves dans l'adoption de bonnes habitudes alimentaires.

© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



Une politique confortée par des résultats encourageants et des investissements durables

Cette politique est confortée par les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès de **1 000 collégiens en avril 2026**. Au global, **69 % des élèves** se déclarent satisfaits de la restauration scolaire, un taux qui s'élève à **75 % dans les collèges proposant une production des repas sur place**.

Le Département poursuit un programme d'investissement ambitieux visant à développer les cuisines de production au sein des collèges. Ainsi, **31 cuisines**, opérationnelles dès la rentrée 2026, permettent déjà de servir des repas **préparés sur site, sans étape de réchauffage**. Cet effort sera poursuivi afin d'augmenter chaque année le nombre d'établissements bénéficiant de cette organisation.

La production sur place repose sur l'**approvisionnement en denrées brutes**, transformées directement dans les établissements et servies le jour même. Cette organisation, reposant sur l'expertise de chefs, permet de garantir une **qualité gustative élevée**, tout en **maîtrisant les quantités au plus près des besoins réels des élèves**, contribuant ainsi efficacement à la réduction du gaspillage.

Dans une démarche de qualité et de durabilité, le Département a défini un **cahier des charges exigeant**, engageant les prestataires à respecter, voire dépasser, les objectifs fixés par la loi **EGAlim**. À titre d'exemple, la part de produits biologiques atteignait en moyenne **36,1 % lors de la précédente année scolaire**, contre **20 % requis par la réglementation**.

La proposition d'un **plat végétarien deux fois par semaine** s'inscrit par ailleurs pleinement dans les objectifs de **transition alimentaire** et de durabilité portés par le Département.

Afin de renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Département intensifie ses actions de sensibilisation auprès des élèves, notamment à travers le **tri des biodéchets**. Par ailleurs, des **évaluations régulières des repas** sont mises en œuvre afin de garantir leur qualité et de favoriser une amélioration continue du service.

La restauration scolaire en quelques chiffres :

- 64,5 % des collégiens sont inscrits à la cantine,
- 54,3 % des familles bénéficient de l'aide à la demi-pension,
- 23 000 repas servis chaque jour.

L'accessibilité pour tous

L'Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public (ERP) du Département des Hauts-de-Seine a été déposé en préfecture et validé fin 2015. Ce projet global concerne 226 sites recevant du public, dont **93 collèges**, pour lesquels le Département s'est engagé à mener progressivement en 9 ans (2016 – 2024) toutes les interventions nécessaires à leur mise en accessibilité.

Le Département consacre ainsi 30,5 M€ sur cette période pour l'accessibilité des collèges.

Depuis 2016, 50 collèges ont bénéficié de travaux pour être totalement accessibles.

Au nord comme au sud du Département, tous les autres collèges sont en cours de travaux ou en cours d'études pour leur prochaine mise en accessibilité. Pour 5 d'entre eux, les travaux ont démarré cet été.



Mise en place d'une cage d'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite au collège Manet de Villeneuve-la-Garenne.

Les moyens alloués aux collèges

Le Département finance le fonctionnement des collèges en leur allouant une dotation de fonctionnement chaque année (**7 millions d'euros prévisionnels en 2027**).

Afin de mieux répondre aux besoins des collèges les dotations de fonctionnement sont majorées pour les collèges relevant des dispositifs REP et REP+ (éducation prioritaire) :

- +17 % pour les établissements REP
- +27 % pour les établissements REP+

Cette mesure vise à renforcer l'égalité des chances en apportant un soutien renforcé aux établissements qui accueillent les élèves les plus en difficulté, en leur offrant des moyens accrus pour améliorer la qualité de l'enseignement et le fonctionnement quotidien.

Pour les collèges hors éducation prioritaire, les dotations par élève restent stables garantissant ainsi la continuité des moyens mis à leur disposition.

L'entretien des locaux et la maintenance courante des établissements

Le Département a en charge l'entretien et la maintenance courante des collèges, assurés par près de 600 agents (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement) qui exercent des missions d'accueil, de maintenance des bâtiments et d'entretien des locaux. Il accorde une attention particulière à ses agents exerçant dans les collèges, véritables piliers du bon fonctionnement des établissements. Il veille à leur sécurité et à leur formation pour leur permettre d'assurer un accueil et un cadre de vie de qualité pour l'ensemble des élèves et de la communauté éducative. Par ailleurs, pour 33 collèges, le Département confie l'entretien des locaux à des entreprises, qui interviennent selon un cahier des charges visant à maintenir un cadre de vie sain et agréable pour les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

Les agents de maintenance des bâtiments sont également amenés à collaborer sur des projets de rénovation au sein des collèges.

Le Département souhaite mutualiser les compétences des agents exerçant au sein des collèges - peinture, électricité, plomberie, etc. – pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie et de travail des élèves.

Le rôle clé des médiateurs éducatifs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège

Les médiateurs éducatifs

Déployée depuis 30 ans dans les établissements du Département, la médiation éducative œuvre pour instaurer un environnement d'apprentissage serein grâce à des professionnels formés à la gestion des conflits, à la prévention des conduites à risque et à l'accompagnement des jeunes. Leur intervention, fondée sur les valeurs citoyennes et le vivre-ensemble ainsi que leur capacité à repérer les situations de vulnérabilité sont aujourd'hui reconnues par les communautés éducatives comme un levier indispensable de prévention, d'accompagnement des élèves et de renforcement du bien-être au sein des collèges.



Au quotidien, les médiateurs éducatifs interviennent directement auprès des élèves, individuellement ou collectivement, pour prévenir les conflits, lutter contre le harcèlement, accompagner les situations de mal-être et favoriser l'inclusion de tous. Ils travaillent en étroite collaboration avec les équipes éducatives (chefs d'établissement, Conseiller Principal d'Education, professeurs principaux, équipes vie scolaire, infirmiers et assistants sociaux scolaires, psychologues de l'Éducation nationale) et s'appuient sur un réseau de partenaires de proximité mobilisant notamment les clubs et associations de prévention afin d'apporter des réponses concrètes, coordonnées et adaptées aux besoins des jeunes et de leurs familles

La capitalisation de leurs savoirs, soutenue par un programme annuel de formation construit à partir des enjeux émergents identifiés sur le terrain, ainsi que leur expérience quotidienne, leur permettent de développer une expertise sur des thématiques majeures touchant les adolescents : **harcèlement et cyberharcèlement, égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations, santé mentale, conduites à risque, risque pré-prostitutionnel des mineurs et développement des compétences psychosociales**. Par leur présence régulière dans les collèges, les médiateurs contribuent à prévenir le décrochage scolaire, à renforcer le bien-être des élèves et à créer des conditions favorables aux apprentissages.

Le dispositif compte, à la rentrée scolaire de septembre 2026, 91 médiateurs éducatifs déployés dans 80 collèges publics des Hauts-de-Seine, témoignant de l'engagement constant du Département en faveur de la prévention, de la réussite éducative et du bien-être des collégiens.

Les coordonnateurs de territoire

Afin de renforcer les liens entre les établissements scolaires, les collectivités, les associations et les services départementaux, le Département s'appuie depuis 2017 sur une équipe de coordonnateurs de territoire. Interlocuteurs de proximité des collèges et des acteurs éducatifs locaux, ils contribuent à la mise en réseau des partenaires, à la diffusion de l'offre départementale et à l'identification des ressources mobilisables au service des jeunes. Ils facilitent ainsi l'accès des établissements aux dispositifs éducatifs, citoyens, culturels, sportifs et de prévention qui sont portés par le Département et ses partenaires.

Leur action contribue également à développer des réponses adaptées aux besoins repérés sur les territoires. À ce titre, les coordonnateurs jouent un rôle important dans le déploiement des mesures de responsabilisation, dispositif de l'Éducation nationale constituant une alternative aux exclusions scolaires. En mobilisant leur connaissance du tissu associatif local et leur réseau de partenaires, ils facilitent la mise en relation entre les établissements et les structures d'accueil, accompagnent l'émergence de nouvelles coopérations et contribuent à la recherche de solutions éducatives adaptées pour les élèves concernés.

Au-delà de cet exemple, les coordonnateurs de territoire favorisent le dialogue entre les différents acteurs de la jeunesse à l'échelle locale, accompagnent les projets partenariaux et contribuent à faire remonter les besoins de prévention et les problématiques des territoires afin d'adapter au mieux l'action départementale aux réalités vécues par les jeunes et les professionnels.

II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE

La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens

Le Département des Hauts-de-Seine finance et met à disposition des collèves, des familles et des élèves un Environnement Numérique de Travail (ENT) conçu pour répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté éducative. Articulé avec Pronote pour la gestion de la vie scolaire, cet écosystème numérique facilite le suivi de la scolarité, les échanges entre les familles et les établissements ainsi que l'accès aux ressources pédagogiques.

A compter de la rentrée 2026, afin d'aller plus loin et de simplifier l'accès à ces différents services, **le Département propose également l'application « Mon collège Hauts-de-Seine »**, disponible sur les stores App Store et Google Play, qui permet aux élèves, aux responsables légaux et aux personnels de retrouver, au sein d'un point d'entrée unique, les principales informations liées à la vie du collège et au suivi de la scolarité.



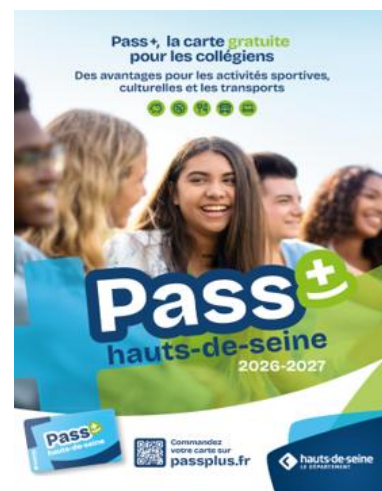
Favoriser l'inclusion de tous les élèves

Le collège inclusif se traduit au travers de nombreux outils mis à disposition par le Département. À commencer par les 600 tablettes numériques remises aux Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire), équipées de fonctionnalités destinées à favoriser les apprentissages ou encore la flotte d'ultraportables prévue dans chaque unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), qui favorise l'adaptation des nouveaux arrivants. Différents outils numériques pédagogiques sont également proposés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, dans le cadre de l'appel à projets, pour leur permettre de gagner en autonomie, en concentration et réduire leur fatigabilité (clavier ergonomique, dictaphone, lampe scanner ...).

Pass+ Hauts-de-Seine, une carte pour les collégiens

Pass+ est un dispositif destiné aux collégiens domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ainsi qu'aux jeunes de 11 à 16 ans accueillis dans les établissements spécialisés. Matérialisé par une carte à puce, ce dispositif propose un bouquet de services visant à accompagner les jeunes et leurs familles tout au long de leur parcours scolaire :

- **Une aide financière de 80 € pour les activités sportives et culturelles**, portée à 100 € pour les jeunes boursiers ;
- **Une offre de bons plans**, comprenant des invitations gratuites et des réductions pour des événements sportifs, culturels et de loisirs ;
- **L'inscription et la tarification à la restauration scolaire** pour la majorité des collégiens du département ;
- **Une aide financière à l'achat de la carte Imagine R** scolaire destinée aux collégiens boursiers ;
- **Le don d'un ordinateur portable pour les collégiens** boursiers ou sous conditions de ressources.



Le Pass+ répond à plusieurs enjeux majeurs. Il constitue tout d'abord un soutien financier direct aux familles. Il revêt également une dimension éducative et citoyenne en favorisant l'accès des jeunes aux activités sportives, culturelles et de loisirs. À ce titre, il contribue au renforcement du vivre-ensemble tout en soutenant les acteurs sportifs, culturels et associatifs du territoire.

Le dispositif accompagne également la scolarité des collégiens grâce à différentes aides, notamment l'attribution d'ordinateurs portables et la participation au financement de l'abonnement Imagine R.

Le Pass + fait peau neuve en cette rentrée 2026. Le site Pass + se dote d'une identité visuelle renouvelée avec une refonte des parcours utilisateurs afin de simplifier les démarches des familles et d'améliorer leur expérience utilisateur.

La prise en compte des situations de garde alternée :

Le dispositif Pass+ évolue également afin de mieux prendre en compte les situations de garde alternée. Ainsi, chaque responsable légal pourra exercer ses droits dans le cadre du Pass+ et bénéficier des aides proposées selon le mode du premier demandeur/premier servi. Concernant la restauration scolaire, chaque responsable légal pourra gérer les réservations de repas durant sa période de garde et bénéficier d'un tarif calculé en fonction de ses propres ressources.

Ainsi le Pass+ demeure un outil majeur de la politique éducative du Département, favorisant l'égalité des chances, l'accès aux activités éducatives et l'accompagnement des familles dans le parcours scolaire de leurs enfants.

Une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R : pour les collégiens boursiers et domiciliés dans les Hauts-de-Seine. L'aide est calculée selon l'échelon de bourse accordé :

- Échelon 1 : aide financière de 65,56 €
- Échelon 2 : aide financière de 163,89 €
- Échelon 3 : aide financière de 131,09 €

Un don d'ordinateur portable pour les collégiens :

Pour tous les collégiens scolarisés ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine et sous réserve que le collégien soit boursier ou que la famille justifie d'un quotient familial inférieur ou égal à 880 €. A noter que les collégiens de 3^e doivent faire leur demande avant le 31 décembre de l'année. Les collégiens conservent l'ordinateur pendant toute leur scolarité au collège. Un service après-vente est mis à disposition des familles.

© CD92 Stéphanie Gutierrez-Ortega



A travers ce dispositif solidaire, le Département entend :

- **Réduire les inégalités entre élèves dans l'accès aux équipements et services numériques** en permettant à un maximum de collégiens de retrouver, à leur domicile, un environnement de travail proche de celui du collège ;
- **Contribuer à l'acquisition d'une culture numérique et au développement de compétences numériques** pour que les collégiens se préparent au monde du travail.

Le matériel mis à la disposition des collégiens offre des caractéristiques similaires aux ordinateurs déployés dans les collèges publics du Département, qui sont plébiscités par les équipes pédagogiques, et disposent d'un panel de logiciels pédagogiques variés.

Modalités d'inscription au Pass+

Première inscription :

Les familles peuvent s'inscrire au dispositif depuis le 29 juin 2026 et durant toute l'année scolaire sur www.passplus.fr

Renouvellement d'inscription :

Pour les collégiens scolarisés dans les Hauts-de-Seine, le compte Pass+ est renouvelé automatiquement le 29 juin et les porte-monnaie sont rechargés. Les familles n'ont pas d'actualisation du compte à effectuer.

Une offre variée d'actions pédagogiques innovantes pour apprendre autrement

Pour maintenir la dynamique territoriale autour des innovations pédagogiques et numériques et susciter l'engagement des équipes éducatives et de la jeunesse, **le Département propose des actions intégrant un volet d'éducation aux médias et à l'information et des actions permettant de développer l'esprit critique et le discernement chez les collégiens.**

Les Rencontres de l'éloquence

Cette action s'inscrit dans la volonté partagée du Département et de l'Education Nationale de préparer les collégiens à devenir des citoyens responsables et éclairés, en favorisant notamment la maîtrise de l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du dialogue et du débat citoyen.

Le dispositif rencontre un grand succès auprès des établissements avec la participation de près de 570 élèves du CM2 à la 3^{ème} en 2025-2026 qui ont réfléchi et débattu sur la thématique de la réussite.

Accompagnés tout au long de l'année par l'association Eloquentia, les collégiens renforcent leur confiance en eux et développent des compétences oratoires essentielles. Ces acquis leur seront utiles tant dans leur parcours scolaire (oral du brevet, grand oral du baccalauréat) que dans leur vie professionnelle et personnelle, en les aidant à exprimer leurs idées, défendre leurs opinions, s'ouvrir aux autres et s'engager en tant que citoyens.



O LAB CITOYEN !

Le dispositif « **O Lab Citoyen !** » a pour but de contribuer au développement de valeurs citoyennes chez les collégiens en participant, notamment, à la construction de leur discernement et de leur réflexion à travers la création d'une œuvre collective portant chaque année sur une thématique citoyenne.

En 2025-2026, ce sont 15 classes, soit environ 400 élèves, qui ont participé au dispositif et travaillé tout au long de l'année sur la thématique « Rêver les Hauts-de-Seine en 2050 ». Inscrit dans le cadre du projet départemental du même nom, ce thème a invité les collégiens à imaginer le futur de leur territoire en s'interrogeant sur les grands enjeux de demain, notamment en matière de développement durable, de citoyenneté et d'innovation.

Les élèves ont collaboré pour mettre en commun leurs idées et les transformer en créations originales illustrant leur vision des futurs des Hauts-de-Seine en 2050. À travers leurs productions, ils ont imaginé les modes de vie, les transports ou encore les lieux emblématiques du territoire de demain, en laissant libre cours à leur créativité et à leur capacité de projection. Afin d'accompagner cette réflexion, les classes ont bénéficié d'interventions du Collectif Futurons, spécialisé en design fiction, qui les a aidés à explorer les enjeux du futur tout en apportant une aide technique pour la réalisation artistique de l'œuvre.

Comme lors de l'édition précédente, les collèves avaient le choix de participer au dispositif en tant que candidats libres ou concourants. Les productions devaient être réalisées dans l'une des trois catégories suivantes :

- **Low-tech** : réalisation d'objets existant dans les Hauts de Seine de 2050 ramenés en 2026, sans aide technologique
- **Mid-tech** : création d'une affiche touristique représentant un lieu touristique des Hauts de Seine en 2050
- **High-tech** : conception d'un personnage illustre des années 2050 grâce à l'intelligence artificielle

L'ensemble des productions a été valorisé lors d'un temps de restitution à la Seine Musicale permettant aux élèves de présenter leur travail sur scène. Cette année, les collèves ont la chance de voir leurs œuvres

exposées à la Seine Musicale jusqu'en septembre dans le cadre du projet global Rêver les Hauts de Seine. De plus, cette édition a été parrainée par Corentin de Chatelperron et Nawel Kedir, deux profils représentant pour l'un l'aspect lowtech et pour l'autre, high tech, venant illustrer les différentes visions du futur du territoire.



©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES

Les « MEDDAILLES » du développement durable



© CD92/Olivier Ravoire

Le dispositif MÉDDAILLES, lancé il y a six ans, a pour objectif de valoriser les actions concrètes et responsables initiées dans les collèges publics et privés du département. Pour cette édition 2026, l'engagement s'est renforcé avec 56 établissements participants, 27 communes représentées, 145 projets présentés et plus de 1800 collégiens mobilisés. Autour de dix grandes thématiques – biodiversité, économie circulaire, énergie, santé, civisme, solidarité..., les projets illustrent la créativité, l'intelligence collective et l'intérêt croissant des jeunes pour les grands enjeux de société.

Ce dispositif permet aux collégiens de **s'engager concrètement en faveur du développement durable** de façon pédagogique avec des actions très variées : projets solidaires, innovations pour donner une seconde vie aux matériaux, prévention sur la santé et l'alimentation durable, encouragement des éco-gestes, lutte contre la pollution sonore ou le harcèlement, favoriser la transition énergétique et également des actions visant la préservation de la biodiversité et la connaissance des espèces. Pour plus d'informations : <https://www.hauts-de-seine.fr/environnement/meddailles>

Cette édition a permis de récompenser quatre établissements au titre du prix du jury :

- 1^{er} prix : Le collège Lakanal de Sceaux pour son projet « De la chenille à la mésange » 3000€
- 2^e prix : Le collège Auguste Renoir d'Asnières-sur-Seine pour son projet « Liens inter générationnels » 1500€
- 3^e prix : Le collège Lakanal de Colombes pour son projet « Changer les habitudes de mobilité pour venir au collège » 500€
- Coup de cœur du jury : Le collège Jean Jaurès pour son projet « Incidence du bruit sur la santé » titre honorifique.

Le dispositif MeDDailles des Hauts-de-Seine compte déjà 94 collèges qui s'engagent concrètement en faveur du développement durable au sein de son réseau. Objectif : 100 collèges d'ici 2030.

Le dispositif Eco-collèges offre à tous les collèges alto-séquanais publics et privés sous contrat un programme d'interventions du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine accessible toute l'année sur simple demande à l'adresse : ecocollegiens92@hauts-de-seine.fr

Ce dispositif propose :

- Des animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en classe,
- Le prêt d'une borne développement durable (outil pédagogique destiné aux collégiens pour visionner des petits films interactifs et faire des quizz),
- Une aide à la mise en œuvre d'un projet de jardinage pédagogique (hpytlak@hauts-de-seine.fr)
- Des visites guidées dans les parcs départementaux animées par des conférenciers, (reservation.nature@hauts-de-seine.fr)
- La découverte des activités de la ferme urbaine des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne (fermedeschanteraines-reservations@hauts-de-seine.fr)

Le dispositif Grand Collège, vise à construire une action pédagogique autour d'un collège et d'une communauté éducative. Ainsi, à la suite de plusieurs ateliers en classes, l'établissement ouvre ses portes en dehors du temps scolaire pour accueillir un événement de clôture afin de poursuivre les échanges avec les adultes. La thématique adoptée pour l'année scolaire 2026-2027 est « Je mange donc Je suis - alimentation durable ».

En cohérence avec les programmes scolaires, les élèves seront invités à interroger leurs pratiques alimentaires pour mieux comprendre les enjeux de santé, économiques, environnementaux et sociétaux liés à l'alimentation durable. Afin d'approfondir cette thématique, une exposition prendra place à l'intérieur de l'établissement pour plusieurs semaines et l'événement se clôturera par une soirée de projection et atelier culinaire invitant parents, membres de la communauté éducative et grand témoin inspirant.

Le challenge CUBE.S (Climat Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire) pour sensibiliser aux économies d'énergie

Depuis 4 ans, le Département est engagé dans le challenge CUBE.S, un concours national qui encourage les collèges à réduire leur consommation d'énergie grâce à des actions concrètes et des démarches de sensibilisation au sein même de leur établissement. Cela vient en appui des actions départementales visant à accompagner les collèges dans la transition énergétique notamment le programme de travaux de rénovation de systèmes de chauffage, des fenêtres, des éclairages et d'isolation.

Dans le cadre de cette action, les 6 collèges engagés dans le challenge ont pu réaliser des économies d'énergie importantes allant jusqu'à 19 % pour le collège de Sèvres qui a remporté le Cube d'Argent 2025. Le collège Jean Jaurès de Levallois-Perret et le collège Marguerite Duras de Colombes ont été récompensés au niveau national pour leur implication et la créativité de leurs actions. Ce succès repose sur la mobilisation exemplaire des collèges et l'accompagnement de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) et du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) qui permet d'engager une véritable dynamique au sein des établissements.

Au vu des résultats et de la dynamique enclenchée, le Département proposera à un groupe de 6 autres établissements à la prochaine rentrée de s'engager dans ce projet collaboratif qui permet aux élèves d'acquérir de nombreuses compétences, tout en s'engageant dans une démarche citoyenne.

Une journée de lancement sera organisée courant octobre 2026 afin de faire se rencontrer les collèges engagés dans la précédente édition et ceux qui se lancent dans la démarche. Ce sera l'occasion de valoriser les actions menées dans les établissements.



© CD92/Willy Labre

IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS

Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves

Le Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS)

Le Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS) contribue à accompagner des élèves en situation de fragilité pour prévenir le décrochage scolaire. Ce dispositif a pour but d'améliorer leur comportement en leur faisant redécouvrir le sens et la motivation du travail scolaire. PREMIS propose un double accompagnement, à la fois individuel et collectif au travers :

- **D'ateliers thématiques** (jardinage, cuisine, robotique...) en groupe de 8 à 10 élèves pour améliorer leurs compétences et acquérir de nouvelles connaissances dans un domaine choisi par l'élève.
- **De tutorat** auprès d'un adulte référent (enseignant, surveillant, agent d'entretien, personnel administratif) pour comprendre comment ajuster son comportement aux attentes scolaires.

Cette action tend à restaurer la confiance et développer l'estime de soi grâce à l'investissement et la réussite dans un projet.

Des collégiens d'une dizaine de collèges publics ont bénéficié de ce dispositif en 2025/2026, soit près de 450 collégiens.

L'appel à projets Educatif et Citoyen (PEC Ex-ERMES)

Dans le cadre d'un dialogue de gestion avec le Département, les collèges publics et privés peuvent mobiliser le dispositif Projets Educatifs et Citoyens (PEC – Ex Ermes) pour conduire des projets et actions dont les axes stratégiques sont alignés avec la politique éducative départementale. Les projets peuvent porter sur l'amélioration du climat scolaire, la persévérance et la citoyenneté au travers des thématiques suivantes :

- valeurs de la République et citoyenneté ;
- éducation aux usages numériques ;
- environnement et développement durable ;
- égalité filles / garçons ;
- médiation culturelle ;
- découverte des métiers ;
- santé et bien-être ;
- ouverture au monde (voyages scolaires, séjours d'intégration, solidarité, etc.) ;
- compétences psycho-sociales (confiance en soi, gestion des émotions, etc.).

En 2025/2026, 118 établissements, avec 35 000 collégiens, ont bénéficié de ce dispositif. Ce sont 646 actions qui ont ainsi été réalisées, portant majoritairement sur les thématiques suivantes : ouverture au monde (17 %), médiation culturelle (17 %), valeurs de la République (16 %) et santé et bien-être (15 %).

Un parcours mémoriel pour les élèves de 3ème

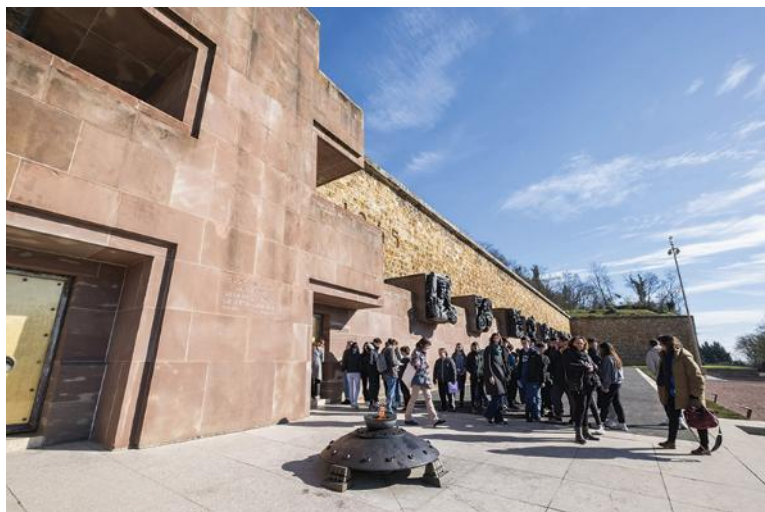
S'inscrivant dans le cadre du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, le parcours mémoriel propose des visites de sites emblématiques tels que le Mémorial du Mont Valérien, les Archives départementales et le Mémorial de la Shoah.

Les ateliers, enrichis d'archives et de témoignages, visent à amener les élèves à réfléchir sur l'engagement et la résistance, à consolider leur lien avec l'histoire, à partager une mémoire collective en phase avec le programme d'Histoire, et à renforcer les valeurs républicaines et citoyennes grâce à ce travail de mémoire.

En 2025/2026, 15 classes ont bénéficié du parcours : près de 430 élèves ont ainsi pu profiter de ce parcours mémoriel constitué de deux demi-journées, l'une pour la visite du Mont Valérien et des Archives départementales et l'autre pour la visite du Mémorial de la Shoah.

Pour compléter ce parcours, des représentants de l'UNADIF (l'Union Nationale des Associations de Déportés et Internés de la Résistance et Familles) ont relaté leur vécu familial à plusieurs classes, illustrant ainsi la question de la déportation des résistants pour rendre plus concrète cette période sombre de l'histoire.

Le parcours mémoriel sera à nouveau proposé en 2026/2027.



© CD92/Julia Brechler

Nouveau : Histoire en Briques : les valeurs de la République racontées par briques

Dès la rentrée 2026, le Département proposera à plusieurs collèges, pour des classes de 6^e, d'expérimenter une nouvelle façon de s'approprier les institutions et les symboles de la République par **la construction, par petits groupes, de maquettes inspirées de l'univers Lego**.

Cette mallette pédagogique réunit des modèles à assembler, répartis en quatre familles :

- les symboles de la Nation : drapeau, Marianne, Marseillaise ;
- les institutions de l'État : Élysée, Assemblée nationale, Sénat, mairie, justice ;
- les grandes missions publiques : santé, sécurité, secours, défense, éducation ;
- les valeurs de mémoire et d'engagement républicain : Légion d'honneur, Arc de triomphe.

Chaque construction est accompagnée d'un livret qui en explique le sens, avant de préparer une restitution orale devant la classe. Ce dispositif s'inscrit naturellement dans l'enseignement moral et civique (EMC). L'expérimentation sera proposée à quelques collèges volontaires. Au-delà du jeu de construction, l'objectif est de donner aux élèves des clés concrètes pour comprendre le fonctionnement de nos institutions, tout en travaillant en équipe et en prenant la parole devant leurs camarades.

Encourager l'ouverture européenne au travers du consortium départemental Erasmus+ :

Erasmus+ est le programme européen en faveur de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Le programme offre aux élèves, aux enseignants et personnels de l'Éducation nationale la possibilité d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences en réalisant une mobilité européenne financée par l'UE.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Le Département est titulaire d'une accréditation scolaire Erasmus+ jusqu'en 2027 lui permettant de déposer annuellement une demande de financement pour des projets de mobilités au nom des collèges membres du consortium. Par cette démarche, la collectivité se positionne en facilitateur pour encourager l'intégration des collèges du territoire au sein du programme européen et

favoriser ainsi la mobilité européenne des élèves hauts-séquanais. Chaque établissement met en place ses propres projets de mobilité mais la charge administrative est mutualisée.

Lors de l'année 2025/2026, près de 170 élèves ont pu bénéficier d'une aide financière via le programme Erasmus+ avec le soutien du consortium départemental. Ces élèves ont eu l'opportunité de partir en mobilité - en groupe ou en individuel – au sein d'un établissement partenaire afin d'aller à la rencontre de leurs homologues européens. Les destinations ciblées par les établissements scolaires étaient l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. **Pour l'année 2026/2027, le consortium départemental s'enrichit de nouveaux membres portant à près de 550 le nombre d'élèves pouvant bénéficier d'une subvention via le programme européen Erasmus+.**

Les dispositifs artistiques et culturelles

L'éducation artistique et culturelle est **une priorité de la politique culturelle du Département** qui s'attache à promouvoir une « **culture pour tous** » plus particulièrement auprès de la jeunesse et des publics les plus éloignés de la culture.

À la fois école du spectateur et du citoyen, l'éducation artistique et culturelle se déploie en transversalité, au travers de nombreux dispositifs qui s'appuient sur une diversité de partenaires institutionnels, éducatifs et culturels : établissements scolaires, structures sociales et médico-sociales, musées, cinémas, Direction des services départementaux de l'Education nationale, Rectorat de l'académie de Versailles, etc.



Théâtre, danse, cinéma, musique, arts plastiques... Ces actions touchent chaque année plus de 13 000 jeunes, dont 11 491 collégiens et 1020 jeunes issus des solidarités.

VOCO : Les voix des collégiens des Hauts-de-Seine

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine et le Rectorat de l'académie de Versailles, le Département soutient depuis de nombreuses années le développement du chant choral en milieu scolaire avec le dispositif VOCO.

Un projet choral commun de haut niveau est proposé à l'ensemble des collèges du département. Les 500 collégiens inscrits bénéficient, tout au long de l'année scolaire, de rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels, chefs d'orchestre et ensembles de musique qui les accompagnent jusqu'aux deux concerts de restitution qui ont lieu en juin à La Seine Musicale.

Ce dispositif se veut accessible et exigeant : tout élève, quelle que soit sa commune d'origine, novice ou initié, peut y participer. Il se distingue néanmoins par sa recherche permanente d'excellence artistique : l'ensemble des moyens déployés, l'attention particulière apportée à la préparation et à la formation des professeurs ainsi que le choix des œuvres musicales témoignent de cette ambition.

En 2026-2027, la compositrice Lise Borel et l'Académie Jarroussky seront les artistes invités.



VOCO 2025-2026 – CD92/Julia Brechler

Collège au cinéma

Dispositif national d'éducation à l'image, Collège au cinéma a pour ambition d'éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique et de les ouvrir sur le monde.

D'octobre à juin, ils découvrent trois œuvres cinématographiques sur grand écran. La préparation de ces séances et l'analyse du film sont réalisées par les enseignants préalablement formés dans le cadre du dispositif.

Plus de 9 000 collégiens des Hauts-de-Seine sont inscrits chaque année à ce dispositif.

Depuis 2020, le Département cofinance avec l'Académie de Versailles des projets de pratique cinématographique. Conçus comme des prolongements de Collège au cinéma, ces projets permettent de confronter théorie et pratique grâce à la rencontre avec des professionnels et la réalisation de courts-métrages, films d'animation, etc.

Depuis 2 ans, un nouveau volet participatif a été mis en place : « Programme ton film ! ». Il a pour objectif de rendre les collégiens acteurs du dispositif en leur permettant de sélectionner un film qui fera partie de la programmation Collège au cinéma de la saison suivante.

Dans les Hauts-de-Seine, Collège au cinéma est mis en œuvre de façon partenariale par le Département, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Rectorat de l'académie de Versailles et le cinéma Le Capitole de Suresnes.



Soirée "Programme ton film !" - Crédits : CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua

Chemins des arts

Ce dispositif départemental d'éducation artistique et culturelle offre aux collégiens et aux publics des solidarités (jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap, seniors...), la possibilité de participer à une soixantaine de parcours culturels et artistiques différents.

Chemins des arts est une école du spectateur mais également une école du citoyen car il contribue à la formation et à l'émancipation des citoyens de demain, par le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique. En s'appuyant sur un important réseau de lieux culturels du territoire, chaque parcours propose deux sorties culturelles, des rencontres avec des artistes, des ateliers de pratique de 12 h à 26 h et une restitution.

Forts de leur engagement envers les publics des solidarités, ces parcours développent l'inclusion, la mixité et le lien social en favorisant le croisement des publics lors des ateliers, des sorties ou des restitutions.

Via ce dispositif, ce sont environ 1 500 collégiens et 600 personnes issues des parcours des solidarités qui bénéficient chaque année d'un parcours.



Restitution lors des Rencontres de Chemins des arts - Crédits : Pauline Tilly

1 mois, 1 œuvre

Initié en 2015, le Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) des Hauts-de-Seine témoigne de l'engagement du Département en faveur de la promotion de l'art contemporain et de son accessibilité à tous. Composé d'une vingtaine d'œuvres aux mediums variés incluant peintures, dessins, photographies et vidéos, créées par des artistes émergents ainsi que par des figures établies sur la scène artistique internationale, le FDAC a pour vocation d'être diffusé hors les murs via le dispositif d'éducation artistique et culturelle 1 mois, 1 œuvre.

1 mois, 1 œuvre consiste en l'installation et la mise en lumière d'une œuvre du FDAC dans un lieu qui n'est pas habitué à accueillir de l'art contemporain tels que des établissements sociaux, des collèges, des structures d'insertion et autres lieux dédiés aux publics des solidarités. Ce projet permet non seulement de faire découvrir l'art contemporain à un public élargi, mais également de créer un véritable dialogue entre les œuvres, les artistes et les différents publics à travers des actions de médiation adaptées et des ateliers de pratique artistique.

Depuis 2020, date de création de ce dispositif, 38 projets dans 35 structures dont des pôles sociaux, des EHPAD, des résidences autonomie, des lieux d'accueil de publics fragilisés, des structures jeunesse et des collèges, ont été réalisés avec les artistes. Près de 8 000 personnes ont pu découvrir les œuvres et près de 400 ont rencontré les artistes et participé à un atelier. Avec 1 mois, 1 œuvre, le Département défend l'idée de l'art pour le plus grand nombre en même temps qu'il s'attache à valoriser une collection vivante.



Crédits : CD92/Julia Brechler

Le coup de cœur jeunesse du Prix Chorus

Dans le cadre de ses événements, le Département propose plusieurs parcours autour des musiques actuelles aux collégiens dont le « Coup de cœur jeunesse du Prix Chorus ». **En lien avec le Prix Chorus des Hauts-de-Seine, les classes de collégiens sont amenées à rencontrer des artistes, à travailler sur des critères et à choisir leur lauréat.** Ils sont accompagnés par une médiatrice de la musique tout au long des parcours. Ils assistent aux concerts du Prix Chorus.

Le Prix Jeunesse *La Science se livre*

Le Prix Jeunesse *La Science se livre* permet à 125 collégiens et jeunes accompagnés de vivre, entre les mois d'octobre et de février, un « itinéraire d'apprenti juré ». Les participants découvrent la chaîne du livre, des maisons d'édition aux autrices et auteurs, tout en étant sensibilisés à la culture scientifique et technique. Encadrés par les équipes des médiathèques partenaires et les scientifiques marraines et parrains des classes, ils lisent, analysent, débattent puis élisent leur ouvrage préféré parmi une sélection de 3 livres de sciences sélectionnés pour la rigueur du contenu et les qualités de transmission des savoirs. Le prix littéraire *La Science se livre*, à la fois projet pédagogique et aventure littéraire et scientifique, est organisé en partenariat avec BIB 92 - association de réseau des médiathèques des Hauts-de-Seine, la Bibliothèque nationale de France, le Museum national d'Histoire naturelle, le Centre national de la recherche scientifique, l'Observatoire de Paris, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, l'association des journalistes scientifiques de la presse d'information.

Le Prix Jeunesse *La Science se livre* s'inscrit en lien avec la manifestation territoriale *La Science se livre*, qui propose des rendez-vous culturels et scientifiques afin de rendre accessible la science au plus grand nombre. Pour les élèves de collège, une rencontre intitulée « Les sciences, pourquoi pas moi ? » est organisée pour promouvoir les carrières scientifiques, en particulier auprès des collégiennes.

Les projets pédagogiques dans les établissements culturels départementaux

Au sein de ses 8 établissements culturels, le Département des Hauts-de-Seine propose aux équipes pédagogiques d'imaginer ensemble des projets d'action culturelle ou de faire bénéficier aux classes de visites thématiques. 22 284 élèves ont profité de ses projets pédagogiques en 2025. Des ressources pédagogiques sont également en libre accès sur les sites internet de chaque lieu. Tous les établissements peuvent accueillir les scolaires sur la part collective du Pass Culture.

Maison de Chateaubriand – Châtenay-Malabry

Labellisée Maison des Illustres, la maison de Chateaubriand, à la fois demeure historique et parc littéraire, propose un voyage à travers la période romantique. Le séjour qu'y fit Chateaubriand de 1807 à 1817 a marqué le lieu d'une empreinte perpétuée jusqu'à nos jours. À travers la figure de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, ce site patrimonial participe à la promotion de la littérature, de la lecture et de l'écriture d'hier et d'aujourd'hui. Ouverte plus largement sur le romantisme, la maison d'écrivain aborde, à travers son action culturelle, les thèmes propres à l'écrivain voyageur et au mémorialiste. Histoire, littérature, beaux-arts, nature et art de vivre au XIX^e siècle sont autant de pistes d'exploration. De la visite au projet artistique, l'équipe dédiée aux publics accompagne les enseignants pour préparer leur venue en fonction de leur discipline, du niveau de leur classe et de leurs attentes.

Château de Sceaux, musée départemental – Sceaux

Le Château de Sceaux abrite un musée dédié à l'histoire du site et de ses propriétaires, dont les riches collections révèlent le « goût français » de Louis XIV à Napoléon III : peintures, sculptures, pièces de mobilier, dessins, estampes, manuscrits, livres et céramiques...

De l'époque de ses illustres propriétaires demeurent le pavillon de l'Aurore, à la coupole ornée de figures mythologiques et allégoriques peintes par Charles Le Brun, l'entrée d'honneur avec ses guérites surmontées de groupes sculptés et les perspectives du parc, dessinées par André Le Nôtre. L'Orangerie abrite aujourd'hui une galerie de sculptures.

Musée départemental Albert-Kahn – Boulogne-Billancourt

Le musée départemental Albert-Kahn valorise une double collection fondée par le banquier philanthrope du même nom. Outre un jardin à scènes paysagères, il conserve *Les Archives de la Planète*, une collection d'images photographiques et cinématographiques réalisées entre 1909 et 1931 pour « fixer des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine ». Les Archives de la Planète sont désormais inscrites au registre Mémoire du monde de l'Unesco en reconnaissance de la valeur et de la rareté de ce patrimoine.

Centré sur l'héritage d'Albert Kahn, tant patrimonial que philosophique, au travers des valeurs d'humanisme et d'ouverture transmises par le banquier philanthrope, la programmation invite à « ouvrir grand les yeux » sur la richesse des collections, leur inscription dans l'histoire et leurs résonances avec notre monde contemporain.

Tour aux figures, de Jean Dubuffet – Issy-les-Moulineaux

La *Tour aux figures* est une sculpture monumentale de Jean Dubuffet, emblématique de l'art contemporain et classée Monument historique.

Sur sa paroi, des griffonnages donnent naissance à des figures. Celle d'une femme en pied apparaît sur la face sud, tandis que deux têtes se superposent sur la face nord. D'une longueur de 117 mètres, l'ascension intérieure invite les visiteurs à entrer dans l'univers imaginé par l'artiste, le *Gastrovolve*, dans lequel les tracés noirs s'entrecroisent pour créer des formes au gré de l'imagination du public.

Musée du Grand Siècle, pavillon de préfiguration – Sceaux

Le musée du Grand Siècle est né de la donation de Pierre Rosenberg, membre de l'Académie française, ancien président-directeur du musée du Louvre. Dédié au XVII^e siècle dans l'esprit d'un musée de civilisation, il réunit tous les arts : peinture, sculpture, mobilier, médailles et objets d'art.

Son Pavillon de préfiguration offre un aperçu de l'histoire, de la littérature, de la politique et de la culture entre 1589 et 1725. Époque de grands changements sociaux, politiques et artistiques, cette période permet de saisir l'évolution de la société française et son influence sur le monde moderne autour de plusieurs thématiques.

La Seine Musicale, SeineLab – Boulogne-Billancourt

La vocation de La Seine Musicale est de programmer une large palette de musiques pour tous les publics : concerts de musique classique, chant choral, jazz, world music, musique électronique, spectacles de création, comédies musicales, concerts de rock et de variétés françaises et internationales.

Lieu d'expérimentation autour du son et du numérique, le SeineLab accueille élèves et professeurs sur des temps de médiation, autour d'expériences interactives et immersives proposées tout au long de l'année, et lors de ses ateliers en partenariat avec l'Ircam-Centre Pompidou.

Le JAD – Jardin des métiers d'Art et du Design – Sèvres

Porté par le Département des Hauts-de-Seine, le JAD, Jardin des métiers d'Art et du Design, à Sèvres, est un lieu unique de création, transmission et dialogue entre métiers d'art et design. Situé en lisière du Domaine national de Saint-Cloud et de la Manufacture de Sèvres, il accueille une vingtaine d'ateliers, une galerie d'exposition, un MakerLab, laboratoire d'apprentissage et d'expérimentation, des espaces de convivialité, de recherche et de travail. Ouvert à tous, il réunit designers et artisans d'art dans un ensemble unique classé Monument historique et programme tout au long de l'année des ateliers, des expositions, des visites et événements destinés au plus grand nombre.

Dans un échange permanent entre savoir-faire, innovation et territoire, les idées y prennent forme chaque jour au plus près des gestes et des processus créatifs.

Archives départementales – Nanterre

Créées en 1968 à la naissance du département, les Archives départementales conservent 40 km linéaires de documents de l'Ancien Régime à nos jours. Elles sont le lieu ressource

par excellence pour comprendre les événements historiques, les institutions et l'évolution du territoire des Hauts-de-Seine. Mémoire du département, les Archives ont pour mission de préserver un patrimoine qui sera transmis aux générations futures.

Le service pédagogique des Archives départementales propose de nombreux dispositifs pour découvrir les documents originaux (affiches, photographies, manuscrits, cartes et plans) qui sont autant d'outils pour des séances en histoire, géographie, littérature, éducation morale et civique ou encore arts plastiques.

V/ Sensibiliser à l'égalité femmes - hommes dans la culture du respect

Le Département, à travers sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, œuvre à sensibiliser les jeunes à l'égalité et à développer une culture du respect.

Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département propose depuis l'année scolaire 2023-2024, à l'ensemble des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine, la mise en œuvre d'un programme global, avec plusieurs dispositifs départementaux complémentaires autour des thématiques suivantes :

- Ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons (notamment autour des filières et des métiers) ;
- Sensibiliser à l'égalité et déconstruire les stéréotypes ;
- Eduquer les jeunes à la vie affective et relationnelle ainsi qu'à la sexualité et les filles à des thématiques de santé féminine

En 2025/2026, ce sont ainsi plus de 30 000 collégiens et collégiennes qui ont été sensibilisés à travers les dispositifs proposés.

Ouvrir le champ des possibles pour les filles et les garçons

Pour l'année scolaire 2026-2027, le Département poursuit le déploiement d'actions de sensibilisation des collégiens, notamment autour de la mixité des métiers, de l'orientation et des études, afin de lever les autocensures et d'encourager toutes les ambitions, des filles comme des garçons.

Curious Lab' Egalité femmes-hommes

Le Département est à l'origine de la création d'un outil d'intelligence collective nommé « Curious Lab' Egalité femmes-hommes » autour des métiers et des stéréotypes liés à certains métiers.



L'objectif de ce dispositif, destiné notamment aux classes de 5e, est de conduire les collégiens à déconstruire les stéréotypes sur les filières et les métiers, à mener une réflexion concrète sur l'égalité et à ouvrir le dialogue, en débattant ensemble, de façon encadrée, d'un métier donné, de son image, de son accessibilité aux femmes et aux hommes, ou encore des obstacles qu'ils identifient pour sa pratique.

Pour l'année scolaire 2025-2026, 15 séances d'ateliers Curious Lab' Egalité femmes-hommes ont permis à 1 706 élèves, dont 265 inscrits dans des dispositifs particuliers (ULIS, SEGPA, DRS, etc.) ou issus de REP+ et REP, provenant de 31 collèges implantés dans 23 villes des Hauts-de-Seine, d'échanger autour d'une centaine de métiers, notamment des métiers et filières d'avenir ou en tension (métiers du numérique, métiers du soin à la personne, filières sociales), avec une approche mixte (moins de filles dans les filières informatiques et numériques, moins de garçons dans les filières sociales par exemple).

Le dispositif sera renouvelé pour l'année scolaire 2026-2027 et s'ouvrira plus largement aux élèves d'Ulis et des dispositifs Relais ou scolarisés en REP/REP+.

Le partenariat avec l'association Elles bougent

Le Département soutient l'association Elles bougent, association nationale référente en matière de sensibilisation des jeunes filles aux métiers dans l'industrie et la technologie.

Pour permettre aux jeunes filles de s'identifier et de se projeter, l'association Elles bougent propose des visites d'entreprises ou de salons, et s'appuie sur les témoignages de marraines, ingénieures, techniciennes ou étudiantes. Forte de plus de 13 000 marraines bénévoles, l'association organise ainsi chaque année environ 2 000 actions, dédiées à la découverte d'un secteur en particulier, pour les 2 300 établissements scolaires inscrits à son programme.

Elles bougent place la rencontre entre ses marraines et les jeunes filles au cœur de tous ses événements afin de :

- Faire découvrir aux filles les métiers scientifiques, techniques et technologiques,
- Montrer que ces métiers, dits plutôt « masculins », sont accessibles aux filles,
- Permettre aux adolescentes de s'identifier et de se projeter pour susciter des vocations

Pendant l'année scolaire 2025-2026 (chiffre provisoire avril 2026), 3 817 collégiennes alto-séquanaises, de 43 collèges et 26 villes du territoire ont participé aux actions Elles bougent pour 884 collégiennes en 2023-2024 et 1 842 en 2024-2025, soit un doublement chaque année.

Le soutien du Département à l'association Elles bougent sera reconduit pour l'année scolaire 2026-2027. Comme pour les années scolaires précédentes, le premier axe de ces actions concernera des rencontres sectorielles, à l'occasion de grands rendez-vous, comme la Semaine de l'industrie. Le deuxième axe permettra aux collégiennes de participer, avec les marraines, à des salons professionnels ou encore à des journées thématiques comme Elles bougent pour l'orientation.

Les premiers rendez-vous Elles bougent de l'année scolaire 2026-2027 sont :

- Le Mondial de l'auto, du 12 au 18 octobre 2026
- La Semaine de l'industrie, du 16 au 20 novembre 2026
- Elles bougent pour l'orientation, du 30 novembre au 4 décembre 2026

Rejoindre le « Club collèges et lycées Elles bougent » :

<https://www.ellesbougent.com/engagement/reseau-educatif/colleges-lycees/>



Le Parcours Horizons professionnels - visites des Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence :

Dans la poursuite de l'expérimentation initiée depuis 2024 pour ouvrir le champ des possibles des jeunes, filles et garçons, leur faire découvrir des filières d'avenir et créatrices d'emploi et contribuer ainsi à offrir à tous les élèves des chances égales dans le processus d'orientation, le dispositif s'est enrichi, avec des temps complémentaires autour de la connaissance de soi et la découverte d'entreprise pour que les collégiens puissent observer concrètement un environnement de travail en lien avec le campus découvert.

Le Parcours Horizons professionnels s'appuie sur cinq temps forts associant découverte des biais qui agissent sur les projections professionnelles (liés au genre, aux résultats scolaires ou à l'origine sociale), ouverture sur le monde professionnel en découvrant une filière et les ressources présentes dans un Campus des métiers et des qualifications et des témoignages d'étudiants et de professionnels sur leur cheminement.

Composition type d'un parcours :

- Un temps d'introduction et de bilan collectif, animés par une intervenante, permettant de mettre en perspective les enseignements sur les autocensures à l'œuvre dans les projets d'orientation et les projections professionnelles ;
- Un atelier sur la mixité femmes-hommes dans les métiers afin d'élargir les représentations et d'encourager l'égalité des choix, animé par une association spécialisée ;
- La visite d'un des Campus des métiers et des qualifications permettant de découvrir un univers professionnel et d'échanger avec des étudiants et professionnels ;
- Une visite d'entreprise, en fonction des partenariats locaux pour observer concrètement un environnement de travail en lien avec le campus visité.

Les Campus regroupent sur un territoire donné des établissements d'enseignement secondaire et supérieur et des entreprises, et sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional, pour développer une large gamme de formations.

Ces visites permettent une immersion des élèves au sein de deux secteurs, au cours d'une demi-journée interactive d'échanges et de réflexion au sein des Campus suivants :

- Le Campus d'excellence « Industrie du futur » à Evry.
- Le Campus « Patrimoine et artisanat » à Versailles (patrimoine bâti, métiers d'art et de design, horticulture et espaces paysagers, gastronomie, tourisme culturel).

Six classes de 4^e ont participé au Parcours Horizons professionnels en 2025-2026.

Diffusion du film **Les Figures de l'ombre**

A l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le Département, en partenariat avec les services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine, propose aux collégiens, filles et garçons, d'assister à la projection du film « Les figures de l'ombre ».

Après le succès des deux premières diffusions, en 2024 et 2025 qui ont accueilli respectivement 600 et 1 400 collégiens, ce sont près de 1 600 collégiens et collégiennes de 3^e, qui ont pu assister à l'une des cinq projections (en version originale sous-titrée en français) proposées en 2026, dans trois cinémas, à Châtenay-Malabry, Clichy et Suresnes.



En outre, pour qu'un travail de réflexion puisse être mené en classe avec les élèves, en amont et en aval de la projection du film et que ce projet s'inscrive dans une action continue sur l'orientation et les métiers, sur les plafonds de verre ou encore sur la déconstruction des stéréotypes femmes-hommes dans les métiers, des outils pédagogiques ont été mis à disposition des enseignants ayant inscrit leur classe dans ce projet.

Ce film raconte l'histoire longtemps méconnue de trois scientifiques afro-américaines qui participèrent au programme de conquête spatiale américain. Le film met en scène les « calculatrices » afro-américaines qui ont contribué aux programmes aéronautiques et spatiaux de la NASA et raconte comment Katherine Johnson en arrive à calculer les trajectoires du programme Mercury et de la mission Apollo 11 vers la Lune en 1961, comment Dorothy Vaughan devient responsable du département de calculs informatiques (arrivée des ordinateurs) et Mary Jackson la première Afro-américaine ingénieure en aéronautique.

Cette diffusion sera renouvelée, autour du 8 mars 2027, toujours appuyée par des outils pédagogiques variés, afin d'amener les élèves à réfléchir en classe sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la place des femmes dans les sciences, mais également de façon plus générale, sur les plafonds de verre.

Sensibilisation générale à l'égalité et déconstruction des stéréotypes

Appel à projets éducatifs et citoyens (anciennement ERMES) :

Pendant l'année scolaire 2025-2026, avec l'appel à projets éducatifs et citoyens, le Département a proposé aux établissements de s'investir dans des projets éducatifs et citoyens s'articulant autour d'un projet d'établissement axé sur le bien-être et le climat scolaire, la persévérance scolaire ou la citoyenneté dont

plusieurs d'entre eux concernent la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Ce dispositif sera poursuivi en 2026-2027.

Les Ateliers Égalité filles-garçons :

Après une phase d'expérimentation menée en 2025 et 2026, le Département met en place **un nouveau dispositif pérenne de sensibilisation des collégiens. Il vise à promouvoir la culture du respect et de l'égalité entre les femmes et les hommes au travers d'interventions structurées et inscrites dans la durée.**

Ainsi, à Bois-Colombes, Sèvres, Garches ou encore Nanterre, vingt-quatre classes de 5e et 4e ont d'ores et déjà participé à ces Ateliers Egalité filles-garçons.

Les élèves bénéficient de quatre ateliers sur une demi-journée, permettant de sensibiliser en une journée tout un niveau de classe dans un collège :

- des témoignages inspirants de marraines de l'association Elles Bougent,
- une exposition interactive « Tous les métiers sont mixtes »,
- une animation Curious Lab' Egalité femmes-hommes sur les stéréotypes dans le monde professionnel,
- des échanges autour de l'éducation à la vie affective et relationnelle, et des relations filles-garçons avec des professionnelles des centres de santé sexuelle du Département.

Ce dispositif sera déployé pour l'année scolaire 2026-2027.



Construction d'un spectacle sur le harcèlement et le cyberharcèlement avec la Compagnie de danse Dynamina :

Cette action repose sur un partenariat avec la Compagnie de danse Dynamina et son spectacle *CIBLE*, sur le thème du harcèlement et du cyberharcèlement. Le harcèlement est en effet aujourd'hui un enjeu majeur et les jeunes - et notamment les filles - sont de plus en plus exposés à la cyberviolence et au cyberharcèlement, dont les conséquences sont lourdes sur la santé mentale des jeunes victimes,. Durant deux jours et demi, les élèves de deux classes d'un même niveau participent ainsi, avec leurs professeurs, à la co-construction et la co-production d'un spectacle personnalisé, le spectacle *CIBLE*, à travers des ateliers de danse modern jazz, de danse électro et d'écriture (rap et slam), encadrés par des professionnels. Une représentation du spectacle, dont les élèves sont tout à la fois les co-auteurs et les acteurs, est ensuite proposée, devant les parents, la communauté éducative et d'autres élèves de l'établissement.

Les objectifs de cette action sont d'une part de prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à travers des messages auto-portés directement par les élèves, grâce à un spectacle interactif et ludique, et d'autre part de sensibiliser les filles et les garçons aux violences et cyberviolences faites aux filles et aux femmes.

Après une première expérimentation en 2026, qui a concerné une centaine d'élèves au collège Voltaire à

Asnières-sur-Seine, cette action sera déployée dans trois établissements en 2026-2027.



Education à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, et à des thématiques de santé féminine

Un dispositif pour veiller à la santé des collégiennes : « Toutes Culottées, Toutes Informées »

La campagne Toutes Culottées, Toutes Informées a été lancée par l'Institut des Hauts-de-Seine le 8 mars 2022 à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes. Le dispositif poursuit deux objectifs principaux :

- **Informers les jeunes filles, de façon libre et sans tabou, sur l'anatomie féminine, la puberté, le cycle menstruel et les protections hygiéniques.**
- **Lutter contre la précarité menstruelle avec la distribution de culottes menstruelles gratuites.**

Au sein même de chaque établissement, les collégiennes sont reçues par petits groupes et sont encadrées par de jeunes professionnelles de santé. A l'issue de ces ateliers de prévention, une culotte menstruelle et des brochures médicales informatives sont offertes à chaque collégienne.

Initialement destiné aux collégiennes des classes de la 5^e à la 3^e, ce dispositif, plébiscité par les collèves, a été renforcé en 2024, avec l'ouverture des ateliers à l'ensemble des collèves publics et privés et ce, dès la 6^e.

Durant l'année scolaire 2025, 15 757 collégiennes des classes de la 6^e à la 3^e issues de 60 collèves (publics et privés) des Hauts-de-Seine ont bénéficié de ces ateliers.

Le dispositif est reconduit en 2026-2027 avec un accompagnement sociétal et médico-informatif enrichi autour de deux ateliers distincts d'une durée totale d'une heure au lieu de 30 minutes initialement.

Désormais, les collégiennes bénéficient à la fois :

- d'un temps d'information approfondi avec une professionnelle de santé ;
- et d'un temps d'échange avec un psychologue, leur permettant d'appréhender et de mieux vivre les changements émotionnels et intimes liés à la puberté.

Interventions EVARS (Education à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité) :

Dans le cadre de son action d'accompagnement des jeunes dans leur vie affective, relationnelle et à la sexualité, le service départemental de PMI, via les Centres de Santé Sexuelle (CSS), met en œuvre des actions d'Education à la vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité (EVARS) pour le 2nd degré, pour les filles et les garçons, en privilégiant les actions dans les collèves (4^e et 3^e).

En 2024-2025, 12 669 collégiennes et collégiens des Hauts-de-Seine ont ainsi participé à des séances EVARS proposées par les CSS et plus de 6 000 autres à des séances dispensées par des associations agréées (intervenant notamment dans les établissements privés).

Face à l'augmentation des violences sexistes et sexuelles, les interventions accordent une place particulière à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violence, ainsi qu'à la notion de consentement. Il s'agit également d'aborder la prévention et la protection des mineurs face à la prostitution et la pornographie en lien avec les usages des réseaux sociaux numériques et internet.

Ces séances seront poursuivies en 2026-2027.

VI/ LES ACTIVITES SPORTIVES

Les évènements prévus pour l'année scolaire 2026-2027

Des dispositifs sportifs organisés par le Département

Le Département des Hauts-de-Seine propose aux jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, ainsi que dans les ULIS collèges et établissements spécialisés, une offre sportive diversifiée prenant la forme d'évènements, de cycles d'activités ou de séances de découverte. Ces actions sont déployées sur l'ensemble du territoire départemental et se déroulent sur le temps scolaire tout au long de l'année scolaire.

Le dispositif **Azimut Hauts-de-Seine**, destiné aux jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, ainsi que dans les ULIS collèges et établissements spécialisés, offre une initiation à la course d'orientation à travers une journée découverte suivie d'un défi, organisés au sein du Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes, à Marnes-la-Coquette.

Les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** (collégiens), **Plein Air Handicap et Activités équestres adaptées** (réservés aux élèves accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés), dans le cadre de cycles sur le temps scolaire, permettent aux élèves de pratiquer des Activités Physiques de Pleine Nature, dans des sites départementaux.



Le **Trophée Aventure Hauts-de-Seine**, destiné aux jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, ainsi que dans les ULIS collèges et établissements spécialisés en inclusion, se déroule au Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes, à Marnes-la-Coquette. Cette manifestation propose un ensemble d'ateliers de découverte et de pratique d'activités de pleine nature.

Le **Trophée Aventure Adapté Hauts-de-Seine**, réservé aux élèves en situation de handicap scolarisés en ULIS collèges et dans des établissements spécialisés, se déroule au Stade sportif départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud. Cette journée est organisée pour proposer des ateliers sportifs qui tiennent compte des besoins spécifiques de chaque élève et privilégient des espaces adaptés à chaque handicap.

Le Département accompagne financièrement les voyages sportifs organisés par les collèges, dans l'objectif de limiter le reste à charge pour les familles.

Les rencontres sportives avec les **Clubs des Hauts-de-Seine** (pour les élèves des associations sportives des collèges et les élèves en situation de handicap des dispositifs ULIS collège et des établissements du secteur médico-social) permettent des actions de sensibilisation et de découverte du haut niveau : participation à des entraînements, à des temps d'échange, à des rencontres, à des démonstrations et à des initiations.



Certains dispositifs sportifs pourront être proposés aux établissements au cours de l'année scolaire. Une communication dédiée sera alors adressée aux établissements afin de les informer des modalités de mise en œuvre et de participation.

Soutien à l'UNSS et aux associations sportives des collèges

Le Département soutient le service départemental de l'UNSS des Hauts-de-Seine et les 167 associations sportives, réparties dans 115 des collèges des Hauts-de-Seine. La collectivité alloue ainsi une subvention à l'UNSS pour :

- l'organisation du Cross UNSS Hauts-de-Seine qui, chaque année en novembre, rassemble près de 2 300 élèves au Domaine départemental du Haras de Jardy ;

- la formation et la certification de jeunes arbitres, juges et coachs, du niveau district au niveau départemental pour toutes les activités sportives proposées par les associations sportives des collèges.
- l'organisation de certains évènements, comme la « journée internationale du Sport Féminin ».

En 2026, les actions de l'UNSS autour du sport féminin ont notamment permis à 288 collégiennes, dont 26 jeunes « organisatrices » le jour J, de participer à une journée d'activités dédiées, composée d'ateliers sportifs et d'ateliers-débats avec des sportives de haut niveau. Dans le cadre de la Journée internationale du sport féminin, en janvier, vingt-deux collégiennes ont également profité d'un entraînement privilégié en immersion exclusive et personnalisée « Vis ma vie de joueuse professionnelle » avec des joueuses des Mariannes 92, le Club de volley des Hauts-de-Seine. Trente collégiennes et six collégiens ont en outre eu le privilège de constituer la haie d'honneur lors du coup d'envoi du match des Mariannes 92, le 24 janvier 2026.

Le Département subventionne également le déplacement et l'inscription des jeunes collégiens qualifiés aux différents Championnats de France Scolaires UNSS, et qui représentent ainsi le Département. Une cérémonie est organisée chaque année par le Département pour valoriser ces jeunes sportifs.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 jcouture@hauts-de-seine.fr

Laura Nhari

06 50 62 33 82 lnhari@hauts-de-seine.fr

